

## Principes et procédure d'octroi de titres de transport public pour les étudiant-es devant se rendre dans une antenne EPFL

### Introduction

Ce document décrit les principes et la procédure d'octroi de titres de transport public en faveur des étudiantes et étudiants (bachelor et master) engagés dans un projet d'études se déroulant dans une antenne EPFL (EPFL Fribourg, Genève Campus Biotech, Neuchâtel Microcity, EPFL Valais Wallis). Pour rappel, les doctorant-es et le personnel EPFL sont soumis à la Directive relative aux voyages professionnels et au remboursement des frais (LEX 5.6.1).

### Principes d'octroi des titres de transport

Les titres de transport octroyés dépendent de la fréquence des trajets en direction de l'antenne EPFL :

**● Avec plus de 6 trajets (aller-retour) par mois :**

Abonnement de parcours<sup>1</sup> (1 bon = 1 mois) via la [plateforme Mycamipro](#). Un abonnement demi-tarif n'est pas nécessaire puisque des tarifs uniques s'appliquent aux abonnements de parcours.

**● Avec moins de 6 trajets (aller-retour) par mois, mais au moins 5 trajets (aller-retour) par année :**

Billets individuels via le [Ticketshop CFF](#) de l'EPFL et abonnement ½ tarif (validité d'une année) via la [plateforme Mycamipro](#). NB : les étudiant-es déjà en possession d'un abonnement demi-tarif ne seront pas remboursés pour cet abonnement.

**● Avec moins de 6 trajets (aller-retour) par mois et moins de 5 trajets (aller-retour) par année :**

Billets individuels via le [Ticketshop CFF](#) de l'EPFL. Un abonnement demi-tarif n'est pas rentable dans ce cas-là.

#### Tarifcation d'abonnements et billets individuels, 2<sup>ème</sup> classe, valable dès 2019

Destination (au départ d'Ecublens)	Prix de l'abonnement de parcours mensuel		Prix des billets individuels (Aller-Retour)			
	Junior (<25 ans)	Adulte (>25 ans)	Avec demi-tarif	Abonnement demi-tarif (<25 ans)	Abonnement demi-tarif (>25 ans)	Sans demi-tarif
Fribourg + Frimobil	282.-	386.-	35,40	120.-	185.-	64.-
Genève + Unireso	270.-	380.-	31,60			59.-
Neuchâtel + Onde Verte	295.-	404.-	36,20			68,20
Sion	272.-	376.-	39,60			77.-

Les abonnements de parcours sont subventionnés à hauteur du montant maximal (colonnes vertes) entre le campus EPFL d'Ecublens et l'antenne où se déroule le projet d'études. Le point de départ de l'abonnement peut néanmoins être choisi par l'étudiant-e, par exemple :

- Etudiant-e habitant à Nyon, se déplaçant à Genève : possible de faire valoir le bon pour un abonnement de parcours au départ de Lausanne ou Nyon.
- Etudiant-e habitant à Vevey, se déplaçant à Genève : seul le trajet entre Lausanne et Genève est comptabilisé. Possible d'acheter un abonnement de parcours Vevey-Genève. Le tronçon Vevey-Lausanne sera payé par ses propres frais.

#### Etudiante et étudiants en possession d'abonnements généraux et demi-tarifs

Les étudiant-es détenant un abonnement général ne peuvent prétendre à aucun remboursement dans le cadre d'un déplacement dans les antennes. Celles et ceux détenant un abonnement demi-tarif obtiendront le remboursement du prix effectif de leur billet campus Ecublens-antenne.

<sup>1</sup> Abonnement mensuel ou annuel valable uniquement sur un trajet donné, par exemple entre Lausanne et Fribourg. Il n'existe pas d'abonnement de parcours pluri-mensuel.

## Procédure d'octroi des tickets individuels

Les tickets individuels doivent être achetés directement par les laboratoires via le [Ticketshop CFF](#) qui offre des conditions avantageuses (-10%).

## Procédure d'octroi des abonnements de parcours et du demi-tarif

L'administrateur d'antenne (contact en fin de document) peut octroyer les droits de commander les bons sur la [plateforme Mycamipro](#) à tous les laboratoires engageant des étudiants ou décider de commander les bons lui-même. Dans ce cas, il demande au laboratoire de lui envoyer un email mentionnant le nom, prénom, n° sciper de l'étudiant-e ainsi que le nombre et type de bon à commander.

*En aucun cas, des accréditations ne peuvent être données directement aux étudiant-es.*

Le laboratoire ou l'administrateur d'antenne se connecte à la [plateforme Mycamipro](#) et suit la procédure suivante :

- *Pour un abonnement de parcours* : choisir sous l'onglet « type d'abonnement » votre région tarifaire et sous « nombre de bons » le nombre de papiers-valeurs à octroyer (1 bon = 1 mois, max. 6 bons par semestre).
- *Pour un abonnement demi-tarif* : choisir sous l'onglet « type d'abonnement » le ½ tarif lié à l'antenne.

Cliquer sur « Enregistrer ».

**Transports publics - Antennes - Subventionnement étudiants**

Trouver les informations (EPFL uniquement)

Sciper  
Nom ou prénom

Chercher

Número Client: 269064@epfl.ch

Prénom: Luca

Nom: Fontana

Date de naissance: 8 / 1 / 1988

Procédure d'octroi - PDF  
Choisissez le titre de transport selon la fréquence de trajet de l'étudiant.

- Pour un abonnement de parcours :  
choisir la région tarifaire de l'antenne et le nombre de bons à octroyer (1 bon = 1 mois, max. 6 bons par semestre)

- Pour un abonnement demi-tarif :  
sélectionner l'abonnement demi-tarif depuis votre antenne (1 bon = 1 année, max. 1 bon par étudiant)

Type d'abonnement: Sélectionner

Type de bon: Mensuel (1 mois)

Nombre de bons: Sélectionner

Enregistrer

Chaque lundi, l'administrateur d'antenne reçoit un email de Camipro avec les demandes en cours sous format PDF. Pour chaque demande, il imprime le PDF sur le papier-valeur (RailCheck) correspondant au titre de bon. Il envoie le RailCheck par courrier interne ou en personne au bénéficiaire. L'étudiant-e se rend dans un guichet CFF pour échanger le RailCheck contre un abonnement de transports publics (sur présentation de sa carte camipro).

Pour éviter tout éventuel abus, les RailCheck vierges ne peuvent pas être distribués directement aux laboratoires ou aux étudiant-es.

## Financement et facturation

Le financement des abonnements est pris directement en charge par le fond de mobilité de chaque antenne. Les CFF envoient une facture mensuelle à l'attention de l'administrateur de l'antenne sur la base des bons utilisés.

Les tickets individuels achetés via le Ticketshop sont également pris en charge par le fonds de mobilité, sur facturation des laboratoires.

## Contacts

- Procédure, titres de transport, commande de bons : Luca Fontana, [luca.fontana@epfl.ch](mailto:luca.fontana@epfl.ch)
- Plateforme de demande, accréditations : [1234@epfl.ch](mailto:1234@epfl.ch)

## Administrateurs d'antennes

- Fribourg : Véronica Cubarle, [veronica.cubarle@epfl.ch](mailto:veronica.cubarle@epfl.ch)
- Genève : contacter [rh@epfl.ch](mailto:rh@epfl.ch)
- Neuchâtel : Sandrine Piffaretti, [sandrine.piffaretti@epfl.ch](mailto:sandrine.piffaretti@epfl.ch)
- Sion : Jennifer Luyet, [jennifer.luyet@epfl.ch](mailto:jennifer.luyet@epfl.ch)